

Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon
Jeudi 19 décembre 2024

Croix rouge du 9^e – 14, rue Pierre Sénard

Présents : Laure ALEXANDRE, Geoffroy BROSSOLLET, Nicolas DUPAS, Jean-François FENEUX, Asma HAMDANE, Yannick LACROUX, Lionel LAMALLE, Laure HELARY (CPA Valeyre), Denis SORIOT, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier) et Jean-Pierre PLAGNARD (substituant l'élue référente Lorraine GAY).

Excusés : Véronique ATTIAS-DELATTRE, Damien CADEI ROSSI, Catherine CAGGEGI, Laetitia COCTEAU, Maryline DELARBRE, Marie DJOUDI.

1. Point sur la fête de Noël 2024

Jean-Pierre PLAGNARD félicite les conseillers pour cette fête réussie, qui a été l'occasion de réunir, nombreux, des conseillers des quartiers Anvers-Montholon et Pigalle-Martyrs.

Il est indiqué que la sono de la mairie, utilisée pour la fête, n'est pas assez puissante pour un événement musical. La sono achetée en commun par les 5 conseils de quartier, qui est un atout pour attirer des musiciens de qualité, mais dont la table de mixage nécessite la location des services d'un ingénieur du son, n'est pas non plus adaptée à un événement de quelques heures. Il sera envisagé d'acheter une sono de puissance intermédiaire, voire aussi de revendre l'ancienne si les conseillers des autres quartiers donnent leur accord et si cela est possible.

2. Point sur la dernière réunion du Comité de lutte contre le bruit

La dernière réunion du Comité s'est tenue le 10 décembre dernier. Deux points intéressent le quartier :

- Deux capteurs de bruits « méduses » ont été installés à la demande de la Mairie du 9^e arrondissement par Bruitparif avenue Trudaine et place Georges Enesco en juin 2024. Selon Bruitparif, les relevés montrent que les niveaux sonores dans ces deux quartiers sont dans la moyenne des secteurs parisiens où des méduses ont été installées.

Laure ALEXANDRE, conseillère de quartier qui appartient à l'Association de riverains de la rue Condorcet, indique que les secteurs parisiens où des capteurs méduses ont été installés sont des secteurs particulièrement bruyants, et que l'analyse de Bruitparif ne signifie donc pas que les niveaux sonores mesurés soient acceptables pour les riverains.

- Isabelle PACINI-DAOUD, Cheffe de la division de police municipale du 9^e arrondissement, a dressé un bilan concernant les terrasses estivales (avril-octobre 2024) : la DPMP a dressé 4 984 PV d'infraction, dont 1 651 pour débordements de terrasses.

Au cours de la saison, 24 établissements ont été verbalisés 10 fois ou plus. En fonction de la gravité des infractions constatées, certains établissements recevront un courrier d'avertissement de la part de la Direction de l'Urbanisme ; en cas de récidive, une suspension temporaire ou définitive de leur autorisation de terrasse pourra leur être notifiée.

Maud LELIEVRE a indiqué que la Mairie du 9^e arrondissement souhaitait une modification du règlement des étalages et terrasses afin d'en permettre une gestion plus simple et efficace.

Il a enfin été rappelé que l'application « Höra » permettait d'une part de mesurer le volume sonore de son environnement, d'autre part de repérer d'éventuels troubles de l'audition.

La prochaine réunion du Comité devrait avoir lieu en avril 2025, avec à l'ordre du jour un point sur la mise en place de la ZTL Paris Centre.

Damien CADEI-ROSSI ayant fait savoir qu'il ne souhaitait plus représenter le Conseil de quartier aux réunions du Comité de lutte contre le bruit, un autre conseiller sera désigné avant le mois d'avril pour le remplacer.

3. Le budget participatif du Neuf

Lionel LAMALLE et, si elle l'accepte, Marie DJOUDI (absente ce jour) prendront contact avec le Conservatoire municipal pour connaître ses besoins et voir si un projet entrant dans le cadre du budget participatif pourrait y répondre.

La mise en place d'un parcours culturel autour de l'histoire de la Croix rouge du 9^e pourrait aussi être envisagée.

Les conseillers sont par ailleurs invités à participer à l'atelier d'idéation proposé le 16 janvier prochain en mairie.

4. Point sur la communication du conseil de quartier

Geoffroy BROSSOLET et Yannick LACROUX sont d'accord pour venir en renfort de la communication sur les réseaux sociaux.

La proposition de Charte éditoriale est parcourue et amendée. Les lignes directrices fixées par la Charte en matière d'axes de communication, de format, de pédagogie sur le rôle des conseils de quartier et sur leurs réalisations, seront donc appliquées pour la gestion des réseaux sociaux.

5. Questions et annonces diverses

5.1. Nouvelles boîtes à livres

Les nouvelles boîtes à livres ont été installées dans les squares du 9^e (pour le quartier Anvers-Montholon, squares d'Anvers et Montholon).

5.2. Réunions publiques à venir

Une réunion publique sur le thème « Comment aider les personnes en situation de précarité dans le 9^e ? » sera organisée par le conseil de quartier. La Croix rouge du 9 et au moins une autre association interviendront.

5.3. Propositions d'utilisation pour le budget d'investissement

Des audiophones pourraient être achetés en commun par les conseils de quartier afin de faciliter les visites guidées en groupe dans le 9^e, notamment celles menées par Michel Güet, Guide du patrimoine du 9^e.

6. Agenda

La prochaine réunion de bureau aura lieu en janvier 2025 (date à déterminer).